



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1042

13 février 2012

- **Le pays affecté par une pénurie d'essence depuis une semaine**
- **Une poussée d'autoritarisme du président Martelly**
- **Manœuvres inquiétantes d'anciens militaires munis d'armes de gros calibre**
- **La symbolique du 7 février oubliée au profit d'une tentative d'impunité pour Duvalier**

>> Le pays affecté par une pénurie d'essence depuis une semaine

Sans avertissement, la république d'Haïti se retrouve prise dans une nouvelle pénurie d'essence sur le marché national, depuis la deuxième semaine de février. Un net ralentissement de la circulation automobile est observé, notamment celle des motocyclistes et des véhicules privés.

Beaucoup de ménages n'ont pas pu s'adonner à leurs activités régulières, cette semaine, en raison des difficultés auxquelles ils sont confrontés pour acquérir l'essence dont les prix tendent à flamber sur le marché informel.

Quoi qu'il en soit, les transports publics, qui fonctionnent en majorité avec du gazole (diesel), continuent d'assurer les différents trajets routiers à travers le pays.

De nombreuses personnes se demandent si les promesses gouvernementales, annonçant une disponibilité des produits pétroliers sur le marché national durant la période carnavalesque, vont refléter la réalité. Elles craignent de ne pas pouvoir aller prendre une pause en province, en raison de cette pénurie. Les tarifs de certains trajets auraient connu une hausse avec l'afflux de demandes faites par les passagers.

Les autorités nationales ont importé environ 300 000 gallons pour compenser le manque existant. De longues files de véhicules sont en attente du précieux liquide dans la plupart des stations

d'essence où l'approvisionnement a commencé dans la soirée du mercredi 8 février.

La nouvelle cargaison devrait arriver d'ici le dimanche 12 janvier et la livraison aux stations d'essence commencer immédiatement.

Cette rareté, qui semble avoir été comprimée depuis décembre 2011 par les unités distributrices de produits pétroliers, pourrait être solutionnée d'ici la mi-février.

Il y a eu un retard dans l'approvisionnement en provenance du Venezuela, qui alimente Haïti en produits pétroliers depuis 2007, dans le cadre de l'accord Petro Caribe offrant des facilités de paiement.. Or, la rareté de l'essence survient dans un contexte de satisfaction de la présidence haïtienne sur les perspectives de coopération avec le Venezuela. La coopération vénézuélo-haïtienne touchera par ailleurs des domaines variés comme l'agriculture, en plus de l'accord Petro Caribe.

De 1986 à 2012, Haïti a régulièrement vécu des périodes de manque de carburant, pratiquement sous tous les gouvernements.

Le pays ne dispose pas encore d'infrastructures susceptibles de maintenir un stock-tampon stratégique de produits pétroliers pour compenser tout retard d'approvisionnement et prévenir les éventuelles pénuries.

>> Une poussée d'autoritarisme du président Martelly

Ras-le-bol, réprobation, indignation... Les qualificatifs ne manquent pas sur les vellétés autoritaires du président Michel Martelly qui semble s'amuser à dédaigner la mission de la presse et celle du parlement.

Le mercredi 1er février 2012, il s'est lancé dans de nombreuses invectives à l'encontre de parlementaires qui participaient à une rencontre (où il n'était pas invité) dans la résidence privée du premier ministre Garry Conille. Il accuse les parlementaires de fomenter un complot contre son administration politique.

Deux jours plus tard, au moment de reprendre les airs qu'il ne cesse de sillonner depuis mai 2011, il s'attaque à la presse qui

l'interrogeait sur les accusations, voire les soupçons de triple nationalité (américaine, italienne et haïtienne) dont il jouirait.

Les journalistes et les médias ainsi que plusieurs autres secteurs, y compris les partis politiques, s'élèvent contre cette poussée d'autoritarisme de Michel Martelly. Ils exigent du respect envers la profession de la part du président, qui pourrait être disqualifié s'il s'avise de persister dans cette voie conflictuelle.

Dans une lettre ouverte, le président du sénat et de l'assemblée nationale, Dieuseul Simon Desrars, exige des excuses publiques de M. Martelly au parlement. Faute de quoi, il s'exposerait à des dispositions exceptionnelles à son encontre.

>> Manœuvres inquiétantes d'anciens militaires munis d'armes de gros calibre

Ces dernières semaines, l'investissement de vieux campements militaires par d'anciens soldats démobilisés en 1995 pour entamer des exercices spécifiques, fait peser une menace sur la sécurité publique nationale. Les exercices militaires sont effectués non seulement avec des uniformes d'appoint, mais aussi et surtout avec des armes de gros calibre qui, paraît-il, auraient été enfouies sous terre il y a plusieurs années.

Ces exercices d'entraînement sont surtout observés dans la municipalité de Carrefour, aux Gonaïves et dans le Plateau central.

Aucune information n'est divulguée, ni sur les sources de financement, ni sur les commanditaires de ces « groupes » se positionnant sous le label « d'anciens militaires démobilisés » (de 1994) pour reprendre, depuis 2011, des exercices d'entraînement militaire, sans aucune concertation ni disposition administrative.

Ces anciens militaires, démantelés en 1995 sous l'administration du président Jean-Bertrand Aristide, « n'agissent pas sous la bénédiction du gouvernement », déclare le ministre de l'intérieur, des collectivités territoriales et de la défense nationale, Me. Thierry Mayard-Paul.

Le prochain recrutement se basera sur « l'ordre, la discipline et la légalité constitutionnelle », annonce Me Mayard-Paul qui n'a pas précisé les délais que s'accorde le gouvernement du premier ministre Garry Conille.

>> La symbolique du 7 février oubliée au profit d'une tentative d'impunité pour Duvalier

Pour inviter la population à ne pas oublier les atrocités de la dictature, quelques dizaines de personnes ont répondu à l'appel de plusieurs organismes nationaux de droits humains en manifestant symboliquement devant le ministère de la justice et de la sécurité publique, le mardi 7 février 2012, qui coïncide avec le 26 e anniversaire de la chute de la dictature des Duvalier en Haïti.

Arborant quelques pancartes et entourés d'une unité de la police nationale d'Haïti (PNH), les manifestants ont réclamé justice et réparation pour les plus de 30 000 victimes du régime Duvalier.

Le sit-in du 7 février 2012 voulait également interpeller l'opinion sur le mépris que semble afficher l'ordonnance du 30 janvier 2012, du juge instructeur Carvès Jean, laquelle ordonnance souhaite le renvoi de Jean-Claude Duvalier par-devant le tribunal correctionnel pour « détournement de fonds publics » (selon les articles 117 et 118 du code d'instruction criminelle) et non pour les violations des droits humains, les crimes de l'humanité, les crimes de sang, les assassinats, les exécutions extra-judiciaires, perpétrés sous son règne.

Aucune autorité officielle, ni du ministère de la justice devant lequel la manifestation s'est déroulée pacifiquement, n'est venue s'entretenir avec les manifestants.

Le maire de Carrefour, Yvon Jérôme - qui ne veut pas commenter cette nouvelle situation - admet que d'anciens militaires ont réellement pris d'assaut, sans une décision officielle, une ancienne base militaire située dans le quartier de Lamentin.

Ces genres de dossiers impliquent d'abord des prises de « décisions politiques », considère, Garry Desrosiers, porte-parole adjoint de la police nationale d'Haïti.

Contrairement à ses premières assertions favorables à la date du 18 novembre 2011 [La date du 18 novembre – qui correspond à la dernière bataille de l'armée indigène contre les colons français, en novembre 1803, pour la conquête de l'indépendance d'Haïti le 1er janvier 1804 – était officiellement retenue comme commémoration de la bataille de Vertières et fête des forces armées.], la présidence haïtienne a manifesté des hésitations, début janvier 2012, à fixer une échéance pour le rétablissement d'une armée.

Une commission ad hoc, qui a vu le jour en novembre 2011, se donne un délai jusqu'en mai 2012 pour formuler ses propositions finales sur le rétablissement de l'armée en Haïti.

La police nationale d'Haïti est, depuis 1995, la seule force armée officielle, effective sur le territoire national à côté des forces onusiennes déployées après maintes résolutions du conseil de sécurité de l'organisation des Nations Unies (ONU), la dernière remontant à juin 2004 et renouvelée depuis lors tous les ans (en octobre de chaque année).

Aucune cérémonie officielle n'a eu lieu, non plus, non seulement pour faire un rappel historique à l'intention de la génération actuelle de jeunes, mais aussi pour évoquer le 26 e anniversaire de la chute de la dictature des Duvalier, le 7 février 1986, quand un soulèvement populaire a forcé Jean-Claude Duvalier et ses proches à fuir Haïti pour trouver refuge en France.

Revenu à Port-au-Prince le dimanche 16 janvier 2011, Jean-Claude Duvalier a fait fi, à maintes reprises, de la disposition judiciaire l'assignant à résidence. Il a même participé à des activités officielles, comme la commémoration du deuxième anniversaire du tremblement de terre du 12 janvier 2010 et joué le rôle de parrain de promotion à une faculté publique de droit, où les étudiants l'ayant invité n'ont eu aucune gêne à tenter de le réhabiliter.